

La ville - fondation et vestiges préurbains

Autor(en): **Gutscher, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **116 (2013)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Neuveville 1312
Une cité en construction

La ville – fondation et vestiges préurbains

Daniel Gutscher

(traduction de Lara TREMBLAY et Christophe GERBER)

Un anniversaire comme celui des 700 ans de La Neuveville est une excellente occasion d'essayer de présenter une synthèse actuelle des connaissances et des hypothèses archéologiques concernant la fondation de la ville au début du XIV^e siècle.

Le propos de notre synthèse doit donc remonter un certain temps avant 1312 et donne un aperçu des près de cinquante interventions menées par le Service archéologique du canton de Berne (SAB) depuis 1984 (fig. 1)¹. Hormis les fouilles réalisées dans la Blanche Eglise ou les études de bâti réalisées rue Beauregard 16 et 17 ou rue du Marché 14, il s'agit pour la plupart de courtes opérations de suivi de travaux.

En ce qui concerne la genèse de la ville, on peut aujourd'hui affirmer que le noyau préurbain ne se trouve pas à l'emplacement de la ville actuelle, mais plutôt vers l'est, dans le secteur de la Blanche Eglise, où un bâtiment en bois de l'Age du Fer a pu être décelé, ou encore plus haut sur le coteau, en direction du château, où se trouvent des structures romaines. Des vestiges romains et du haut Moyen Age ont été retrouvés aux deux endroits, tandis qu'il ne s'en trouve pas à l'emplacement de la ville médiévale actuelle.

Alors qu'il était surtout question, depuis le XIX^e siècle, de vestiges romains près du Schlossberg, des sépultures du haut Moyen Age ont été mises au jour à la route du Château 38 en 1963, soit avant la fondation du Service archéologique en 1970. C'est la police cantonale qui les a prises en charge. En 2011, alors qu'un projet de construction allait toucher



Fig. 1 : Plan de la vieille ville de La Neuveville.

la dernière parcelle libre de la route du Château 40, le SAB a préalablement signalé à l'entreprise de construction et aux propriétaires qu'il leur fallait s'attendre à des découvertes archéologiques et que nous devions être associés aux travaux à un stade précoce. Après tout, le SAB travaille dans un cadre juridique bien défini depuis sa création². Vous l'aurez deviné : il en fut comme en 1963. Les travaux d'excavation – réalisés en plein milieu d'une nécropole du haut Moyen Age – se sont déroulés sans nous ; ce sont le Service d'identité judiciaire de la police cantonale et l'Institut de médecine légale de l'Université de Berne qui nous ont contactés. L'amoncellement d'os retrouvés montre bien qu'il s'agissait de plusieurs individus. On parvint encore à dégager un seul et unique squelette *in situ*, afin de confirmer que d'autres sépultures avaient effectivement été perturbées et qu'il ne s'agissait pas de restes osseux épars.

Premiers vestiges d'habitat au pied du coteau, sous la Blanche Eglise

Nous prenons aujourd'hui pour acquis qu'un chemin passait directement au pied de la colline dès l'époque préhistorique. Les premiers habitats devaient se trouver le long de ce dernier. Nous avons retrouvé leurs traces à l'occasion des fouilles de sauvetage qui se sont déroulées dans la Blanche Eglise en 1984/85 (fig. 2)³.



Fig. 2 : Fouilles de la
Blanche Eglise.

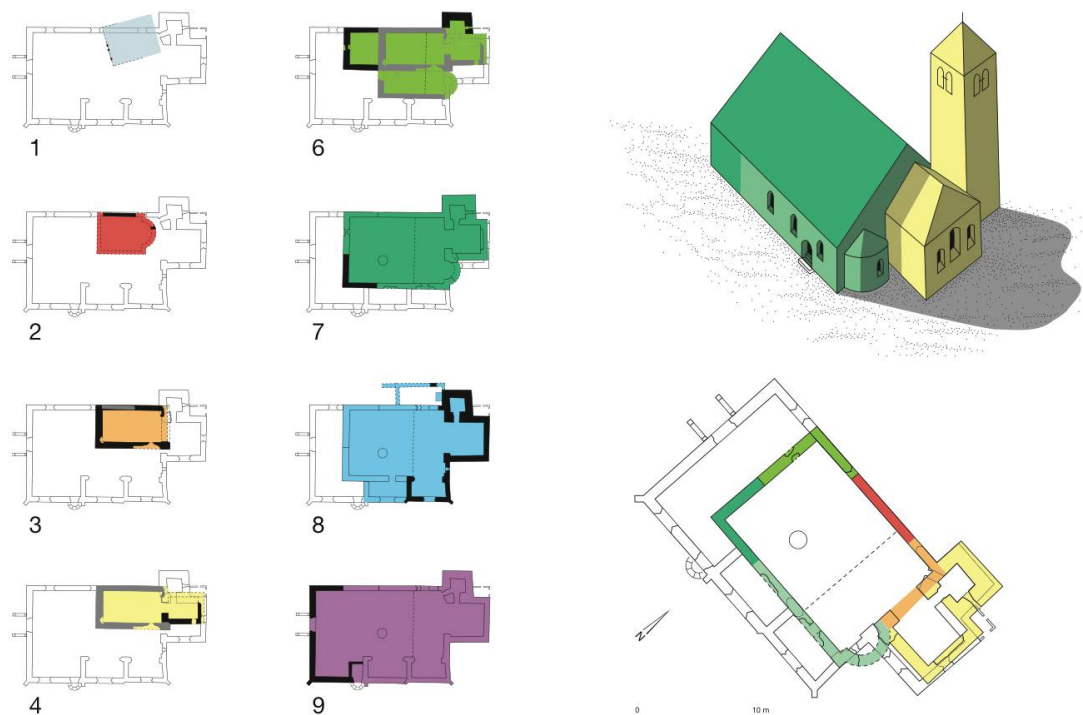


Fig. 4 : La Blanche Eglise au XIV^e siècle après la fondation de la ville.

Fig. 3 : Phases de l'évolution de la Blanche Eglise. 1. Maison de l'âge du fer, 2. Eglise I, précarolingienne, 3. Eglise II, capella S. Ursicini, 4. Eglise III, fin X^e s., 5. Eglise IV, XII^e s., 6. Eglise V, 2/XIII^e s., 7. Eglise VI, 1345, 8. Eglise VII, 1458, 9. Eglise VIII-IX, XV^e s.

Le sous-sol est ici constitué de dépôts morainiques qui ont formé, suite au retrait du glacier, une terrasse entre le roc du Jura et le lac. Dans le chœur se trouvait une concentration de gravier que nous avons pu interpréter comme cour d'une ferme ou chemin. De rares vestiges appartiennent au tracé d'une maison : les pierres d'assise d'un bâtiment sur poteaux et sablières basses (fig. 3.1). Quelques tessons de céramique permettent de dater ces restes d'habitat de l'Age du Fer, c'est-à-dire vers 600 av. J.-C. On peut s'imaginer une situation similaire à celle de Brigue-Glis, Waldmatte⁴.

Puisque nous parlons de la Blanche Eglise, autant en profiter pour évoquer rapidement les hypothèses de ses développements architecturaux subséquents. Deux questions sont susceptibles de nous intéresser dans le cadre actuel du colloque sur la ville. A quel moment et à quel endroit débute la vie chrétienne à La Neuveville, et sous quelle apparence se présente l'église à l'époque de la fondation de la ville ?

Le bâtiment I retrouvé sous la Blanche Eglise constitue la première église de La Neuveville : une petite église rectangulaire de cinq mètres par sept,

à nef unique maçonnée, avec une abside peu saillante (fig. 3.2). A partir du type d'architecture et des datations au carbone 14 réalisées sur des restes calcinés sous le niveau de construction, le bâtiment peut être daté des VII^e/VIII^e siècles, soit de l'époque mérovingienne. Une pierre de taille massive en calcaire jurassien réemployée comme pierre angulaire dans les fondations présente un intérêt particulier : elle provient d'un autel votif romain. En raison de son poids considérable, elle ne doit pas avoir été transportée sur une très grande distance.

Très peu de modifications sont apportées à la seconde église : l'abside est remplacée par un chœur quadrangulaire un peu plus grand (fig. 3.3). On peut en déduire que la population n'a pas augmenté dans l'intervalle de temps où la structure de l'église est établie. Nous présumons que ce bâtiment est la *capella Sancti Ursicini* mentionnée en 866.

Au X^e siècle, avec les besoins liturgiques croissants sous l'influence des moines clunisiens, c'est surtout le clergé qui semble faire pencher la balance en faveur d'un agrandissement de l'église (fig. 3.4). Un chœur rectangulaire légèrement plus long lui est ajouté. Il est similaire à celui construit à la même époque sur l'île de Saint-Pierre⁵.

L'agrandissement suivant peut être daté du XII^e siècle (fig. 3.5). Il répond avant tout au besoin croissant de place pour les sépultures. Bien que la Réforme carolingienne ait interdit les inhumations à l'intérieur de l'église, cette « nouvelle » tradition eut bien de la peine à s'imposer, principalement pour les notables à l'est de l'Aar et pour tous les genres de sépultures en Suisse occidentale.

Une extension subséquente du bâtiment, probablement vers 1200, entraîne la construction d'un narthex, soit un vestibule allongeant la nef vers l'ouest (fig. 3.6). L'église devait être dans cet état lorsque la ville fut fondée 300 mètres plus à l'ouest, au pied de la colline. La nouvelle fondation ne lui a pas valu de droits supplémentaires ; dans nos régions, l'organisation ecclésiastique avait été réglée à l'époque carolingienne. Cela prévaut également pour La Neuveville : on fréquente la maison de Dieu là où s'est toujours trouvée l'église, là où l'on se fait également enterrer. Les Bernoises et les Bernois se rendaient bien à Köniz pour assister à la messe, les habitants de Berthoud à Oberburg et ceux de Nidau à Aegerten⁶. On peut aisément concevoir que la population ait augmenté soudainement avec la fondation de la ville, ce qui est confirmé par le besoin croissant d'espace dans l'église.

La nef est agrandie en annexant à l'espace principal l'aile romane, elle-même rallongée jusqu'à la façade ouest du vestibule (fig. 3.7). L'église est dotée d'une tour, ce qui paraît normal : une part substantielle des paroissiens vivait désormais dans la ville voisine et les cloches devaient s'y faire entendre. On peut également supposer que la voûte du chœur fut construite à cette époque. La date de consécration transmise est de 1345.

En 1458, une chapelle est construite au sud, tandis que celle située au nord lui est peut-être antérieure (fig. 3.8). Dans la seconde moitié du XV^e siècle, La Neuveville se fait aussi le témoin d'une préoccupation croissante des chrétiens pour leur salut. En faisant de grandes donations à l'église de leur vivant, les paroissiens s'assurent leur place au paradis. Cette tendance se manifeste par un véritable boom de la construction vers 1500 (fig. 3.9, 4).

Nous nous éloignons toutefois de notre sujet. Revenons donc en ville.

Que nous révèle l'archéologie sur la fondation de la ville et son état précoce ?

Le plan de ville localise près de trente-cinq sites analysés par le SAB (fig. 1)⁷. Des informations essentielles sur la forme du plateau avant la fondation de la ville ont été obtenues grâce à la réfection de la rue Beauregard et aux sondages réalisés au numéro 2 de la place de la Liberté⁸.

Un creusement devait être réalisé au centre des locaux pour permettre l'installation d'une cage d'ascenseur. C'est ce qui nous a permis d'obtenir un aperçu des couches se situant sous la ville actuelle, jusqu'à la cote de 431 m d'altitude (fig. 5, 6).



Fig. 5 : Fouilles des fondations du bâtiment situé à la place de la Liberté 2.

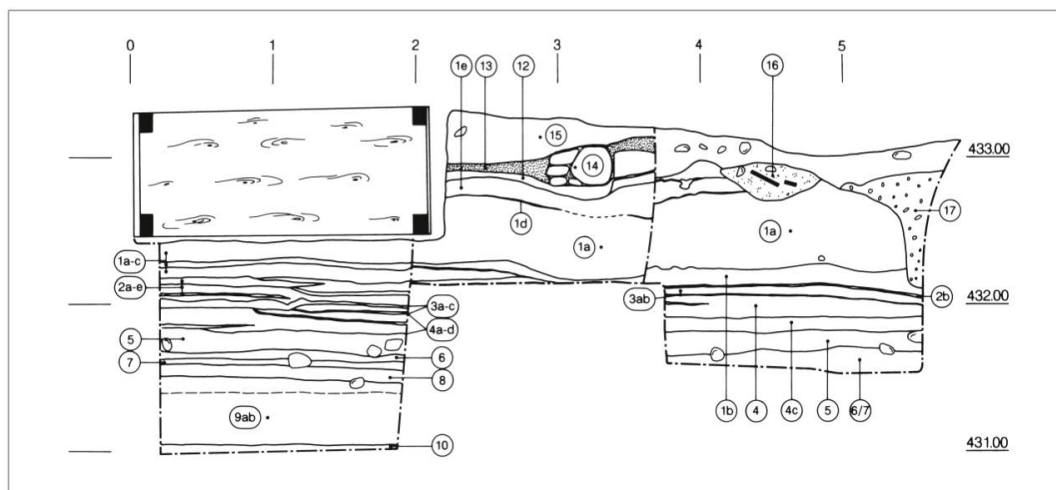


Fig. 6 : Relevé stratigraphique effectué lors des fouilles à la place de la Liberté 2.

Le niveau de construction de La Neuveville se situe à 434 m d'altitude au nord et à environ 433 m au sud. Il s'agit d'une couche de remblai artificiel rapportée. En dessous de ce remblai se trouvent de fines couches de craie lacustre et de tourbe, toutes générées sous l'eau (fig. 6). Les datations proposent des origines remontant entre 400 ap. J.-C. et le XIII^e siècle. Les ossements d'un bovin se trouvaient dans les fines couches. Il semble s'être enfoncé dans le sol tourbeux de la ceinture de roseaux et y être mort au VIII^e siècle. Les résultats obtenus grâce aux nombreuses graines, macrorestes et pollens étudiés pour nous par l'Institut de préhistoire et d'archéologie environnementale de l'Université de Bâle sont également du plus grand intérêt.

Comme l'indiquent les processus d'oxydation décelables dans le spectre pollinique au sommet de la carotte, la terrasse sédimentaire sur laquelle la petite cité a été bâtie a vraisemblablement été asséchée entre le XII^e et le XIV^e siècle ap. J.-C., rendant alors possible la fondation de la ville à cet endroit. Auparavant, les environs ont été exploités pour l'agriculture dès 700 ap. J.-C., comme l'indique l'analyse des macrorestes végétaux. L'impact humain varie selon les horizons ; dans les échantillons 8 et 5, correspondant au bas et au milieu du profil, le nombre important d'indicateurs de culture et le pourcentage élevé de détritiques organiques permettent de postuler une occupation à proximité immédiate de la rive. Par contre, dans les deux horizons tardifs (2a et 1a), aucun élément ne parle en faveur d'une telle occupation. Les plantes cultivées sont attestées par deux sortes de céréales, l'engrain et l'épeautre, ainsi que par le lin et le chanvre. On notera la présence fréquente de pépins de raisin, ce qui ne nous étonne pas sur les rives du lac de Bièvre...

Au début du Moyen Âge, les forêts de hêtres et de sapins qui recouvraient la région pendant l'époque des grandes migrations (500 ap. J.-C.) ont été

défrichées vraisemblablement par brûlis. Nous constatons effectivement une augmentation des particules microscopiques de charbon de bois. L'étude pollinique a permis d'attester la culture de céréales (orge, seigle et blé) et du chanvre, ainsi que l'exploitation probable du châtaignier et du noyer.

L'aménagement de la ville : forme, murs d'enceinte, portes et tours

La stabilité du sol ne semble toutefois pas avoir été suffisante lors de l'aménagement de la ville. Non seulement les remblais provenant du fossé de près de deux mètres de profondeur et de quinze à vingt mètres de largeur ont été rapportés, mais vraisemblablement aussi des matériaux provenant des champs situés plus haut sur le coteau, afin de former un plateau artificiel aussi horizontal que possible. Les quelques trouvailles provenant de cette couche confirment une datation du début du XIV^e siècle⁹. Dans notre région, c'est à La Neuveville que ce type de structure a été identifié pour la première fois ; aussi avons-nous considéré cette observation d'un œil critique à l'époque¹⁰. Le matériel nécessaire à une telle opération se serait élevé à plus de dix mille chars à bœufs. Un tel aménagement ne se crée pas si facilement. Ce n'est qu'avec la rencontre de phénomènes identiques dans la basse ville de Berthoud, c'est-à-dire dans l'extension de la ville de la seconde moitié du XIII^e siècle, et à Unterseen, fondée après 1279, que l'incertitude liée à cette interprétation s'est dissipée.

Le plan de la ville, défini par l'axe nord-sud principal (rue du Marché), avec son canal encore à ciel ouvert aujourd'hui et les deux rues qui lui sont parallèles (rue Beauregard, rue du Collège), adopte une forme trapézoïdale du côté sud-ouest, ce qui correspond probablement au tracé du terrain naturel ou à une transition vers la zone plus meuble du bord du lac.

L'axe transversal (Grand-rue) n'est pas centré, mais sensiblement décalé vers le nord et traverse en oblique la ville, dont le plan rectangulaire est sinon très régulier (fig. 1). Il révèle clairement que la fondation doit avoir pris place sur une route plus ancienne, qui longeait le pied de la colline. Il s'agit d'un phénomène que nous rencontrons dans plusieurs cas de fondations de villes.

Une muraille devait appartenir à cet ensemble dès ses débuts. Une partie excellente et visible pour tout le monde est la tour sud-est, dite tour Wyss, avec une fenêtre d'origine de forme ogivale (fig. 8) et une section du mur d'enceinte situé à cet endroit, présentant des pierres ornées d'un bossage en demi-sphère (fig. 7)¹¹. Qu'est-ce qui nous dit que le mur d'enceinte était présent dès les origines et qu'il ne s'agit pas plutôt de la somme des maisons maçonnées édifiées progressivement sur cet alignement ? Nous avons

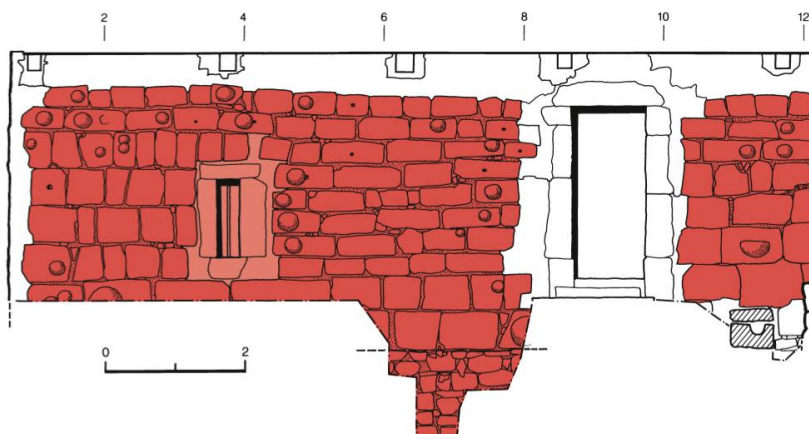


Fig. 7 : Mur d'enceinte,
place de la Liberté 1,
Tour Wyss.

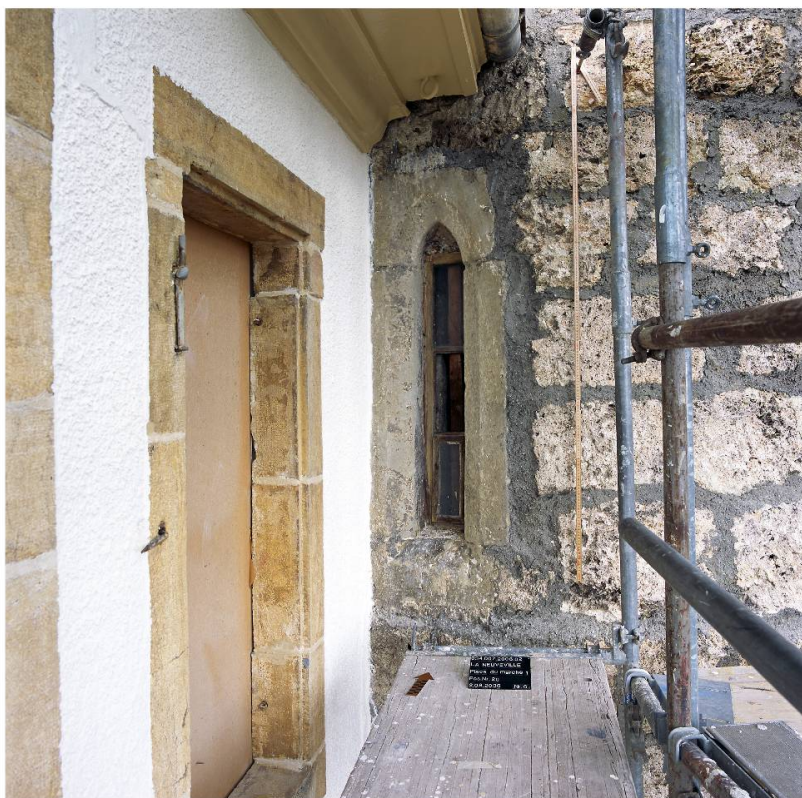


Fig. 8 : Fenêtre de forme
ogivale, Tour Wyss.

documenté le mur d'enceinte à différents endroits ; il mesure en moyenne 1,75 m d'épaisseur et près de neuf mètres de hauteur. Sa mention dans les sources écrites est aussi un important argument : dès 1341, permission est accordée de percer des fenêtres dans le mur d'enceinte. Ce dernier était pourvu de tours rondes aux angles, tandis que des tours rondes ouvertes à la gorge se trouvaient également au milieu des côtés ouest et est. Les rues passaient par des portes fortifiées, dont les tours au nord et au sud sont encore conservées (Tour Rouge, Tour de Rive)¹².

La Neuveville appartient aux fondations de villes (tardives) d'un type intemporellement moderne : le simple rectangle – connu depuis l'Antiquité – avec le *cardo* et le *decumanus*. Au début du XIV^e siècle, on pourrait s'attendre à y trouver une place de marché. La Neuveville emploie ici la forme traditionnelle du marché de rue, avec sa rue du Marché.

L'aménagement à l'intérieur de la ville

A l'intérieur de la ville, certaines maisons remplissaient dès le départ les parcelles ; à La Neuveville, on commence à déceler de petites maisons construites en pierres avec des dépendances en bois, comme cela a été maintes fois constaté en basse ville de Berthoud.

La maison située au numéro 17 de la rue Beauregard constitue un exemple typique de celles remplissant à l'origine les parcelles (fig. 9)¹³. Les sections en rouge montrent le noyau primitif de la construction. Grâce aux trous destinés aux solives, on en connaît un peu plus sur la répartition des étages. Puisque la maçonnerie se poursuit au-delà de l'étage supérieur, on peut supposer la présence d'un étage supplémentaire en bois. Au rez-de-chaussée, on peut s'imaginer des pièces d'entreposage ou de service, tandis qu'à l'étage supérieur devaient se trouver les pièces de vie les plus représentatives, avec un étage de chambres au-dessus. Le maître des lieux au début du XIV^e siècle semble avoir été bien nanti, mais avoir aussi craint les voleurs. C'est pour cette raison qu'il a fait emmurer un pot à deux mètres de hauteur à l'arrière, de manière à pouvoir y cacher ses pièces de monnaie. Lorsque nous avons redécouvert le pot, il était toutefois déjà vide... (fig. 10)

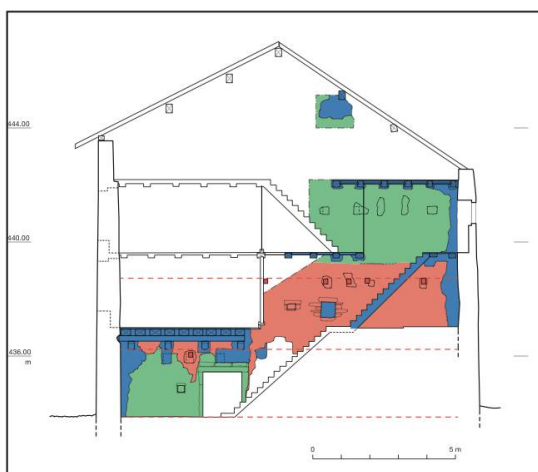


Fig. 9 : Coupe transversale du bâtiment situé à la rue Beauregard 17.



Fig. 10 : Pot emmuré destiné à dissimuler les pièces de monnaies du propriétaire des lieux.

La maison située en diagonale du côté opposé, au numéro 16 de la rue Beauregard, fournit un bon exemple d'un noyau de maçonnerie adossé à l'arrière d'une parcelle, qui s'est développé successivement en direction de la façade sur rue, remplaçant progressivement les parties en bois¹⁴. La façade représente un bel exemple de la fin du XVIII^e siècle. La coupe transversale permet de constater que le mur coupe-feu mitoyen avec le numéro 18, situé à gauche, appartient à un état antérieur et s'est incliné (de manière inquiétante) vers le lac (fig. 11). Selon sa datation dendrochronologique, le mur mitoyen nord, situé à droite, a été reconstruit en une seule étape en 1795. Le plan nous montre que la maison voisine au sud, celle du numéro 18 de la rue Beauregard, présentait un noyau de maçonnerie sur la moitié de sa parcelle arrière, qui s'est développé en direction de la rue (fig. 12).

Une vue du mur coupe-feu soumis à une étude de bâti confirme la présence de ce noyau de maçonnerie (de couleur ocre) à l'arrière de la parcelle, probablement daté du début du XIV^e siècle. Notre maison a été construite au plus tôt aux phases vert foncé ou jaunes, au plus tard avec la façade donnant sur le fossé arrière, dont des poutres sont datées vers 1590 par la dendrochronologie.

Je me permets à cet endroit un mot sur l'intérêt et les dangers de la dendrochronologie, soit la datation des poutres en bois par la méthode des cernes de croissance. On estime souvent qu'il est possible de reconstituer l'histoire des maisons à partir de la seule dendrochronologie. Le relevé du mur coupe-feu nord illustre bien de quelle manière les datations dendrochronologiques seules peuvent induire en erreur. Nous savons déjà : le mur coupe-feu nord est une nouvelle construction homogène de 1795. Il contient toutefois des poutres datant de 1590 au deuxième étage, d'autres de 1655

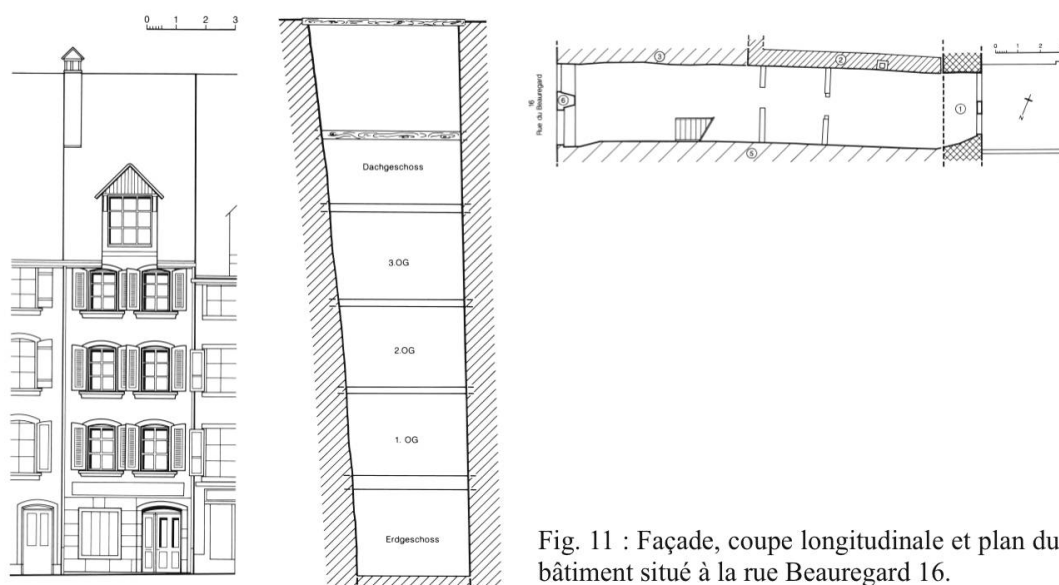


Fig. 11 : Façade, coupe longitudinale et plan du bâtiment situé à la rue Beauregard 16.



Fig. 12 : Coupe transversale du bâtiment situé à la rue Beauregard 18.



Fig. 13 : Photographie des bâtiments situés à la rue Beauregard 20 et 22.

au premier étage et encore d'autres de 1820 au rez-de-chaussée. Elles sont toutes englobées directement dans le mur de 1795, jusqu'aux dernières qui reposent dans de larges trous ; elles n'ont donc pas été remplacées à l'occasion de la reconstruction du mur coupe-feu, mais ont plutôt été étayées provisoirement et réintégrées dans la nouvelle maçonnerie. Etudier le bâti à partir de la seule dendrochronologie peut donc mener à des histoires du bâti complètement erronées.

Nous avons déjà fait mention du mur coupe-feu penché vers le lac. Il en est un autre exemple surprenant aux numéros 20/22 de la rue du Collège, dont on peut voir la façade et une coupe vers l'ouest (fig. 13, 14). Dans ce



Fig. 14 : Coupe longitudinale des bâtiments situés à la rue Beauregard 20 et 22.



Fig. 15 : Venelles.



Fig. 16 : Photographie du bâtiment situé à la rue du Marché 14 (au centre).

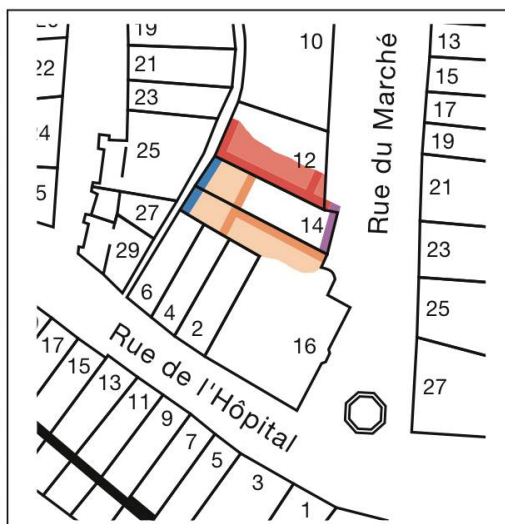


Fig. 17 : Plan de la moitié sud de la rue du Marché.

cas, ce ne sont pas seulement les phases de construction qui nous intéressent, mais aussi l'inclinaison impressionnante du mur coupe-feu ; la bande grise qui permet d'en faire le constat ne doit pas être interprétée comme contrefort, puisqu'il s'agit d'une cheminée. Je doute qu'elle ait un effet de renforcement. Ce sont surtout les solives des planchers et des plafonds qui étayent la maison et évitent qu'elle ne s'écroule comme un château de cartes. Cette inclinaison observée à plusieurs reprises se comprend facilement lorsqu'on sait que La Neuveville repose sur un remblai artificiel et des craies lacustres.



Fig. 18 : Coupe transversale et plan du bâtiment situé à la rue du Marché 14.



Fig. 19 : Coupe transversale et plan des bâtiments situés à la rue de l'Hôpital 1, 3 et 5.



Fig. 20 : Pièce au 1^{er} étage du bâtiment situé à la rue du Collège 10.



Fig. 21 : Niche à trésor à la rue du Collège 10.

Entre les rangées de maisons, des caniveaux ont été aménagés dès le début ; ces venelles font encore aujourd'hui une forte impression aux visiteurs (fig. 15).

Il s'avère que l'histoire de la construction du bâtiment rue du Marché 14, dont le développement des différentes parties n'est pas encore clarifié, se révèle particulièrement complexe (fig. 16). L'étude de bâti du mur coupe-feu sud (fig. 17, 18) a démontré que de gros noyaux de maçonnerie se trouvaient côté rue sur les parcelles 14 et 16 au XIV^e siècle, tandis que la parcelle voisine au nord, le numéro 12, était entièrement occupée par un bâtiment.¹⁵ La parcelle 14 et la partie nord de la parcelle 16 paraissent avoir constitué une propriété conjointe au XIV^e siècle ; une ouverture ogivale reliait les deux cours arrière, qui étaient toutefois séparées par un mur (de cour) contre la venelle. Ce dernier est devenu la façade arrière suite à un exhaussement.

Des bâtiments tout aussi complexes se trouvent également à l'extrémité sud de la ville, sur la rue de l'Hôpital 1, 3 et 5 (fig. 19)¹⁶. Le plan et la coupe transversale vers l'ouest montrent le mur d'enceinte (en rouge), auquel est joint un noyau de maçonnerie plus ancien du XIV^e siècle (en ocre), qui s'étend aussi (en angle) sur la parcelle voisine numéro 3. La cour située du côté de la ville a finalement été occupée en deux étapes (phase jaune), pour être finalement englobée au XVIII^e siècle dans le bâtiment actuel de quatre étages. Le caractère du mur coupe-feu montre clairement qu'un bâtiment en pierres arrivant juste en dessous du toit actuel se trouvait à cet emplacement. L'apparence extérieure du mur, caractérisée par la présence de gros boulets et de moellons équarris disposés proprement en assises, est similaire à celle connue pour le mur d'enceinte du début du XIV^e siècle.

Les pièces intérieures

Pour conclure, je souhaiterais encore donner quelques informations sur l'aménagement intérieur au XIV^e siècle. De quoi avaient donc l'air les pièces ? Comment y vivait-on ? A quoi ressemblaient les fenêtres ? Nous avons déjà vu la fenêtre ogivale de la tour Wyss datant du XIV^e siècle. Les fenêtres, généralement agrandies aux XVIII^e et XIX^e siècles, ou les façades entièrement reconstruites ont certes contribué à donner à La Neuveville son image actuelle de lieu de charme bien homogène, ce qui vaut également pour Berne. Par contre, les fenêtres datant de l'époque de la fondation ont presque toutes été éradiquées, peut-être même déjà très tôt à l'occasion de travaux de construction. Il en va de même pour les poêles à catelles.

Les niches à lumière dans les murs coupe-feu s'en sortent mieux. Elles sont simplement murées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires ; elles peuvent ainsi être à nouveau découvertes par les archéologues d'aujourd'hui. Un cas exceptionnel est conservé au numéro 10 de la rue du Collège¹⁷. Les fragments suggèrent que nous devrions parfois nous représenter une quantité considérable de niches à trésors (fig. 20, 21). De ce placard double taillé dans le grès, il ne reste seulement que la moitié gauche.

Le tour d'horizon nous a donné quelques réponses à un certain nombre d'interrogations concernant la physionomie de la ville du XIV^e siècle. De nombreuses questions sont toutefois posées pour la première fois à l'occasion du colloque, et je me réjouis à l'idée que cet événement puisse inciter à leur examen attentif dans le futur.

Daniel Gutscher est archéologue cantonal bernois.

NOTES

¹ Archives du Service Archéologique (désormais SAB), Berne.

² Loi du 8 septembre 1999 sur la protection du patrimoine (LPat, RSB 426.4, en particulier articles 23 à 26). Ordonnance du 25 octobre 2000 sur la protection du patrimoine (OPat, RSB 426.411, en particulier articles 19 à 25).

³ Daniel GUTSCHER, « La Neuveville, Blanche Eglise. Fouilles de sauvetage et analyse de construction lors de la restauration 1984-85 », dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 1, Berne, 1990, p. 97-100 ; D. GUTSCHER, « Blanche Eglise de La Neuveville. Résultat des fouilles », dans *Intervalles, Revue culturelle du Jura Bernois et de Bienne*, N° 25, 1989, p. 58-69.

⁴ Alain GALLAY (éd.), *Des Alpes au Léman*, Gollion, 2006, fig. 310.

⁵ D. GUTSCHER et al., *Die St. Petersinsel im Bielersee. Monographien des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern*, Berne, 1997, p. 72-76, Abb. 110.

⁶ D. GUTSCHER, «Siedlung und Herrschaft vor der Stadtgründung. Siedlungsstrukturen», dans Rainer SCHWINGES (éd.), *Berns mutige Zeit. Das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne, 2003, p. 59-60.

⁷ Documentation non publiée : Archives du SAB, Berne.

⁸ D. GUTSCHER, «La Neuveville, place de la Liberté 2. Squelette de veau du haut Moyen Age 1991 », dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 4A, Berne, 1999, p. 225-226 ; Christoph BROMBACHER, «La Neuveville. L'histoire du paysage médiéval révélée par l'étude des macrorestes végétaux», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 4B, Berne, 1999, p. 277-284 ; Jean Nicolas HAAS et Thomas GIESECKE, «La Neuveville. Reconstruction palynologique de l'histoire de la végétation et du paysage médiéval», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 4A, Berne, 1999, p. 285-291.

⁹ D. GUTSCHER, «La Neuveville, place de la Liberté 1. Relevé de l'enceinte urbaine en 1989», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 3A, Berne, 1994, p. 235-239.

¹⁰ D. GUTSCHER, «La Neuveville, Rue Beauregard. Observations lors du renouvellement du pavé en 1986», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 2A, Berne, 1992, p. 149.

¹¹ D. GUTSCHER, «La Neuveville. Tour Wyss. Observation du parement du mur en 1992», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 5A, Berne, 2004, p. 98-99.

¹² Regula GLATZ et D. GUTSCHER, «La Neuveville», dans *Stadt- und Landmauern 2. Stadtmauern in der Schweiz. Kataloge, Darstellungen*, Zurich, 1996, p. 84-85.

¹³ Archives du SAB, Berne.

¹⁴ D. GUTSCHER, «La Neuveville. Rue du Beauregard 16, Analyse du bâtiment 1990», dans *Archéologie dans le canton de Berne*, N° 4A, Berne, 1999, p. 226-229.

¹⁵ Archives du SAB, Berne.

¹⁶ *Id.*

¹⁷ *Id.*